



Irrégularités au CHSCT-AC : le Secrétaire général adjoint persiste et signe !

Ce matin a eu lieu la re-convocation du CHSCT-AC avec à l'ordre du jour le point pour avis concernant l'installation des agents de l'AC dans les algecos pendant les travaux aux Archives dans le cadre du projet immobilier CAMUS.

Les trois organisations syndicales ont fait chacune une déclaration avant l'ouverture de la séance en demandant le report de l'instance et le retrait du point pour avis.

La CGT-Culture a dénoncé les irrégularités de procédure du projet, l'absence de passage pour avis dans les instances ministérielles et un déni de démocratie sociale.

Nous demandons également la suspension de toute poursuite de réforme et de réorganisations, dont le projet Camus, afin que le nouveau Ministre de la Culture en prenne connaissance et exprime sa position.

Sur ce point, le président du CHSCT-AC a affirmé que le projet CAMUS ne pouvait être suspendu en invoquant la « continuité du service public » !

Le président du CHSCT-AC a décidé de maintenir cette instance malgré les requêtes des représentants du personnel. En conséquence, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de ne pas siéger.

Faites du droit monsieur le Président du CHSCT-AC, et rien que du droit !

Lien vers la [Déclaration des représentants de la CGT-Culture au CHSCT-AC du mercredi 17 octobre](#)

Lien vers le communiqué [CHSCT-AC du vendredi 12 octobre : aucune considération pour les droits des agents.](#)